



LES RIVERAINS DU STEÏR

Siège social : 29000 Quimper
lesriverainsdusteir@gmail.com
www.lesriverainsdusteir.fr

Madame Isabelle Assih
Maire de Quimper
Hôtel de ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin
CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Quimper, le 24 août 2026

Objet : Demande de rendez-vous - Association Les Riverains du Steïr

Madame la Maire,

Je me permets de vous écrire au nom de l'association Les Riverains du Steïr, récemment constituée et désormais enregistrée à la préfecture du Finistère, dont j'assume la présidence.

Notre association est née à la suite des importantes inondations qui ont touché Quimper au début de cette année. Pour les habitants des quartiers riverains du Steïr, ces événements ont eu des conséquences très concrètes : routes impraticables, commerces touchés, caves et pièces d'habitation inondées, biens endommagés et, surtout, la crainte légitime de voir de tels épisodes se reproduire.

Notre démarche se veut résolument citoyenne et constructive. Nous souhaitons contribuer au dialogue avec la Ville, Quimper Bretagne Occidentale et les différents acteurs compétents en matière de gestion des cours d'eau et de prévention des risques naturels.

À l'approche de l'automne et des prochains mois pluvieux, il nous paraît cependant nécessaire de passer rapidement du constat à l'action. Plusieurs sujets appellent, selon nous, une attention particulière : l'entretien du Steïr et de ses abords, le bon fonctionnement des équipements existants, la correction des dégradations constatées, l'identification des points de vulnérabilité et la mise en œuvre des mesures de protection susceptibles de réduire les conséquences d'une nouvelle crue.

Au-delà de ces interventions urgentes se pose également une question plus large. Les épisodes de sécheresse que connaît désormais régulièrement la Bretagne et les excès d'eau hivernaux sont les deux faces d'un même défi : celui de notre gestion de l'eau face au changement climatique. Ralentir les écoulements, restaurer lorsque cela est possible les capacités naturelles de rétention des sols et des zones humides, protéger les secteurs urbanisés exposés et réfléchir aux moyens de mieux conserver une partie des eaux hivernales constituent autant de pistes qui méritent, nous semble-t-il, une réflexion à l'échelle du bassin versant.

Nous souhaiterions donc pouvoir vous rencontrer à la rentrée, en présence, si vous le jugez utile, des élus et responsables en charge de la prévention des inondations, de la gestion des milieux aquatiques et plus généralement du dossier du Steïr.

Cette rencontre serait l'occasion de vous présenter notre association, ses objectifs et les préoccupations des habitants que nous représentons, mais aussi de connaître les mesures déjà engagées ou envisagées par la collectivité avant les prochaines périodes à risque.

Notre intention n'est pas de nous substituer aux institutions ni aux compétences techniques existantes, mais de devenir un interlocuteur vigilant, documenté et constructif, capable de faire remonter l'expérience des riverains et de contribuer à la recherche de solutions.

Après les événements de cet hiver, nous sommes convaincus qu'il faut désormais anticiper plutôt que réparer.

Les prochaines pluies importantes ne doivent pas nous trouver au même point que les précédentes.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour convenir d'une date de rencontre au début du mois de septembre.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bruno Grall
Président
Association Les Riverains du Steïr